

## AVIS AUX MÉDIAS

Pour diffusion immédiate

---

### **Boralex tiendra son assemblée annuelle des actionnaires de façon virtuelle le 5 mai prochain**

**Montréal, le 6 avril 2021** - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce que son assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 5 mai 2021 à 11 h (HAE), de façon entièrement virtuelle.

Cette année encore, afin de limiter les risques pour la santé et la sécurité de nos actionnaires, employés et autres parties prenantes en raison de la COVID-19, cet événement se tiendra sous forme virtuelle seulement et il sera diffusé en audio sur internet. L'accès en ligne à l'assemblée commencera vers 10 h 30 (HAE). Les actionnaires, médias et investisseurs ne pourront pas assister en personne à l'assemblée.

Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront participer à l'assemblée, poser des questions et exercer leur droit de vote, en temps réel, pourvu qu'ils se soient connectés à Internet et qu'ils respectent les dispositions énoncées dans la *Circulaire*. Les actionnaires non-inscrits (c'est-à-dire les actionnaires qui détiennent leurs actions de Boralex par l'entremise d'un courtier en valeurs, d'un courtier en placement, d'une banque, d'une société de fiducie, d'un dépositaire, d'un prête-nom ou d'un autre intermédiaire) qui ne se sont pas nommés eux-mêmes fondés de pouvoir pourront assister à l'assemblée en tant qu'invités, mais ne pourront pas voter.

**Date et heure :** Mercredi 5 mai 2020 à 11 h HAE

**Lien internet :** <https://web.lumiagm.com/262304484>

Pour toute information concernant la procédure d'accès à l'Assemblée virtuelle, les actionnaires inscrits et non inscrits ainsi que les fondés de pouvoir dûment nommés, veuillez vous référer à l'[Avis de convocation](#).

Rappelons que le rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), le Rapport annuel et la Circulaire de Boralex sont disponibles sur [boralex.com](http://boralex.com) et sur [sedar.com](http://sedar.com).

### À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

## Renseignements :

### **Médias**

Isabelle Fontaine  
Directrice, Affaires publiques et  
communications  
Borex inc.  
819-345-0043  
[isabelle.fontaine@boralex.com](mailto:isabelle.fontaine@boralex.com)

### **Relations avec les investisseurs**

Stéphane Milot  
Directeur principal – Relation avec les  
investisseurs  
Borex inc.  
514-213-1045  
[stephane.milot@boralex.com](mailto:stephane.milot@boralex.com)

Source : Borex inc.